

Feuillets d'information de la santé

Consommation abusive d'alcool, 2014



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- ^p provisoire
- ^r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- ^E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- * valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2015

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.



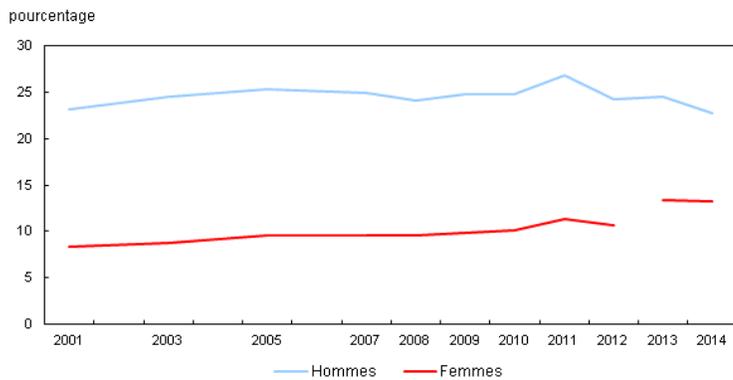
Consommation abusive d'alcool, 2014

La consommation excessive d'alcool peut avoir des conséquences graves sur la santé et sur le plan social, particulièrement lorsqu'elle se combine à d'autres comportements, comme la conduite en état d'ébriété. Chez les hommes, la consommation abusive d'alcool est définie comme le fait d'avoir bu cinq verres d'alcool ou plus en une même occasion, au moins une fois par mois au cours de la dernière année. La même définition s'applique aux femmes entre 2001 et 2012. À partir de 2013, la limite pour la consommation abusive d'alcool chez les femmes a été réduite à quatre verres d'alcool ou plus¹.

En 2014, 17,9 % (5,3 millions) des Canadiens de 12 ans et plus ont déclaré une consommation d'alcool les classant dans la catégorie des grands buveurs. Il s'agit d'une baisse par rapport à 2013, année où 18,9 % des Canadiens de 12 ans et plus étaient de grands buveurs.

Une consommation abusive a été déclarée par 22,7 % des hommes et 13,2 % des femmes en 2014. Chez les hommes, ce taux était en baisse significative par rapport de 24,5 % en 2013. Le taux de consommation abusive d'alcool en 2014 chez les femmes était à peu près le même qu'en 2013. (graphique 1).

Graphique 1
Pourcentage de personnes ayant déclaré une consommation abusive d'alcool au cours de la dernière année, selon le sexe, population à domicile de 12 ans et plus, Canada, 2001 à 2014



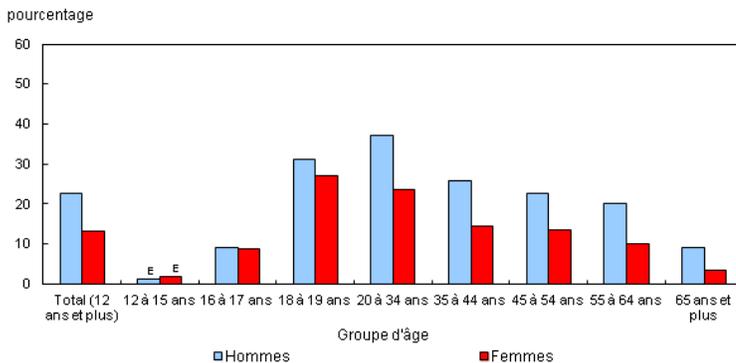
Note : Chez les hommes, la consommation abusive d'alcool est définie comme le fait d'avoir bu cinq verres d'alcool ou plus en une même occasion, au moins une fois par mois au cours de la dernière année. La même définition s'applique aux femmes entre 2001 et 2012. À partir de 2013, la limite pour la consommation abusive d'alcool chez les femmes a été réduite à quatre verres d'alcool ou plus.

Source : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2001, 2003, 2005, 2007 à 2014.

Les hommes étaient plus susceptibles de déclarer une consommation abusive d'alcool que les femmes de tous les âges, sauf chez le groupe de 12 à 19 ans, où aucune différence significative n'a été enregistrée entre les sexes.

Le taux de consommation abusive d'alcool le plus élevé a été observé chez les hommes de 20 à 34 ans (37,1 %). Dans le cas des femmes, les taux les plus élevés ont été enregistrés chez celles de 18 et 19 ans et de 20 à 34 ans. Dans le groupe des 18 et 19 ans, 27,0 % des femmes ont déclaré consommer abusivement de l'alcool et dans le groupe des 20 à 34 ans, le taux était de 23,7 % (graphique 2).

Graphique 2
Pourcentage de personnes ayant déclaré une consommation abusive d'alcool au cours de la dernière année, selon le groupe d'âge et le sexe, population à domicile de 12 ans et plus, Canada, 2014



^E à utiliser avec prudence (coefficient de variation compris entre 16,6 % et 33,3 %)

Note : Par consommation abusive d'alcool, on entend les hommes qui ont déclaré avoir bu cinq verres d'alcool, ou les femmes ayant déclaré avoir bu quatre verres d'alcool, en une même occasion, au moins une fois par mois au cours de la dernière année.

Source : Canadian Community Health Survey, 2014.

La proportion de personnes qui ont déclaré faire une consommation abusive d'alcool était **inférieure** à la moyenne nationale (17,9 %) au :

- Ontario (16,2 %)
- Colombie-Britannique (15,8 %)

La proportion de personnes qui ont déclaré faire une consommation abusive d'alcool était **supérieure** à la moyenne nationale au :

- Terre-Neuve et Labrador (25,4 %)
- Nouveau-Brunswick (21,4 %)
- Québec (20,2 %)
- Yukon (27,8 %)
- Territoires du Nord-Ouest (32,7 %)

Les répondants des autres provinces et Nunavut² ont déclaré des taux comparables à la moyenne nationale.

Notes

-
- 1 La définition a été modifiée en 2013 pour assurer la conformité aux lignes directrices de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et de Santé Canada relatives à la consommation abusive d'alcool. Par consommation abusive d'alcool, on entend les hommes qui ont déclaré avoir bu cinq verres d'alcool, ou les femmes ayant déclaré avoir bu quatre verres d'alcool, en une même occasion, au moins une fois par mois au cours de la dernière année. Bien que cet indicateur demeure comparable à celui publié les années précédentes pour les hommes (cinq verres ou plus), il n'est plus comparable pour les femmes.
- 2 Notez que les proportions du Nunavut ont un coefficient de variation entre 16,6 % et 33,3 % ; il faut donc interpréter avec prudence.
-

Références

Hindmarch I, Bhatti J, Starmer G, Mascord D, Kerr J, Sherwood N, 1992, « The effects of alcohol on the cognitive function of males and females and on skills relating to car driving », *Human Psychopharmacology: Clinical & Experimental*, vol. (volume) 7, n^o (numéro) 2:105.

Hotton, Tina, Haans, Dave, 2004, « Consommation d'alcool et de drogues au début de l'adolescence », *Rapports sur la santé*, vol. (volume) 15, n^o (numéro) 3, produit n^o (numéro) 82-003 au catalogue de Statistique Canada, pages 9 à 21, <http://www.statcan.gc.ca/studies-etudes/82-003/archive/2004/6846-fra.pdf>.

Pérez, Claudio E., 2005, « Les passagers de conducteurs en état d'ivresse », *Rapports sur la santé*, vol. (volume) 16, n^o (numéro) 2, produit n^o (numéro) 82-003 au catalogue de Statistique Canada, pages 35 à 40, <http://www.statcan.gc.ca/studies-etudes/82-003/archive/2005/7788-fra.pdf>.

Tjepkema, Michael, 2004, « Dépendance à l'alcool et aux drogues illicites », *Rapports sur la santé*, vol. (volume) 15 (supplément), produit n^o (numéro) 82-003 au catalogue Statistique Canada, pages 9 à 21, <http://www.statcan.gc.ca/pub/82-003-s/2004000/pdf/7447-fra.pdf>.

Wilkins, Kathryn, 2002, « Consommation modérée d'alcool et maladie cardiaque », *Rapports sur la santé*, vol. (volume) 14, n^o (numéro) 1, produit n^o (numéro) 82-003 au catalogue de Statistique Canada, pages 9 à 28, <http://www.statcan.gc.ca/studies-etudes/82-003/archive/2002/6342-fra.pdf>.

Données

D'autres données sur l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes sont disponibles dans le tableau CANSIM [105-0501](#).